

ATTESTATION DE FORMATION

Art. L. 6353-1 du Code du travail

L'organisme de formation **POLE FORMATION UIMM Drôme-Ardèche**

Maison de l'Industrie – 21, rue Pierre Méchain – BP 10028 – 26901 VALENCE cedex 9
Enregistré sous le n°82 26 01710 26 auprès du préfet de la Région Rhône-Alpes

Atteste que : **Monsieur Jean-Luc FALCONNET**

De l'entreprise : **EDR
(26350 MONTRIGAUD)**

A participé à la formation suivante :

Intitulé de l'action : CACES R386 PEMP
Catégorie(s) visée(s) : CACES R386 Cat. 3B
Validité de 5 ans à compter du : 28/02/2018

Modalité de l'action : Stage inter-entreprises

Nature de la formation : L'action de formation animée par *POLE FORMATION UIMM Drôme-Ardèche* entre dans la catégorie suivante prévue par les articles L. 6313-1 et L. 6314-1 du Code du travail :
Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

Lieu de la formation : VDM TECHNOLOGIES - 475 RUE DES CHABOTTES - 26320 SAINT MARCEL LES VALENCE

Durée prévue de formation : 14 heures

Nombre d'heures de présence : 14 heures

Nombre d'heures d'absence : 0 heure

Dates de la formation : du 26/02/2018 au 28/02/2018

Résultat de l'évaluation des acquis de la formation :

Objectifs de la formation	Modalités d'évaluation	Compétences	Reste à acquérir
Obtenir un CACES	Questionnaire écrit Test pratique	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser un engin dans les conditions optimales de sécurité Réaliser en sécurité les opérations de manutention 	

Cette attestation peut vous permettre de renseigner votre passeport orientation-formation (art. L. 6315-2 du Code du travail)

Délivrée par Patrick GUNSETT, Directeur de l'AFPI Drôme-Ardèche,

A Valence, le 12 mars 2018